



Calendrier de formation à l'Inspé de Créteil des fonctionnaires stagiaires temps plein – personnels enseignants du second degré

Instruction du jeudi 31 août 2023 relative au calendrier de formation à l'Inspé de Créteil des fonctionnaires stagiaires temps plein – personnels enseignants du second degré

École Académique de la Formation Continue - EAFC

Affaire suivie par :
MARIE-LAURE DE BUE
FRANCOISE SCHIANO DI LOMBO
TEL : 01 57 02 67 81
Mél : ce.eafc@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames et messieurs les chefs d'établissement de l'académie de Créteil.

Annexe : calendrier de formation à l'Inspé de Créteil des fonctionnaires stagiaires à temps plein du second degré par discipline ou spécialité

Calendrier de formation à l'Inspé de Créteil des fonctionnaires stagiaires temps plein – personnels enseignants du second degré

La commission académique a défini un parcours de formation de douze jours pour l'ensemble des fonctionnaires stagiaires réalisant un stage en responsabilité à temps plein en 2023-2024.

Ce parcours de formation de douze jours est mis en œuvre de manière conjointe et concertée par l'Inspé de Créteil et l'École Académique de la Formation Continue. Vous trouverez en annexe le calendrier précis des neuf jours de formation assurées par l'Inspé de Créteil.

Pour information, le calendrier des trois jours de formation assurés par l'École Académique de la Formation Continue dépend des choix de chaque fonctionnaire stagiaire en fonction de son parcours de formation. Ce calendrier est donc personnalisé et des sessions seront programmées au fil de l'année.

Lorsque cette formation intervient pendant un temps d'enseignement devant élèves, les fonctionnaires stagiaires bénéficient à ce titre et automatiquement d'autorisations d'absence.

Ces journées de formation feront l'objet ultérieurement de convocations valant ordre de mission transmises par la voie hiérarchique.

**Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général
Signé Mehdi Cherfi**